

MESSAGE DES ADMINISTRATEURS

(Paille en Queue Court – Port-Louis – Mauritius) **Air Mauritius est actuellement sous administration volontaire. En cette période de crise due au Covid-19, la compagnie nationale d’aviation veut se donner les moyens pour se restructurer afin d’assurer sa pérennité. Sattar Hajee Abdoula, FCA, et Arvindsingh K. Gokhool, FCCA, ont ainsi été nommés comme administrateurs.**

« D’emblée, il est important de souligner qu’Air Mauritius n’est pas en situation de faillite. En tant qu’administrateurs, notre objectif est de préserver les intérêts de la compagnie et surtout, repenser ses activités afin qu’elle puisse redécoller une fois la crise passée », explique Sattar Hajee Abdoula.

« La compagnie nationale d’aviation est un acteur clé de l’économie mauricienne et fait partie intégrante de notre histoire. De plus, Air Mauritius est une source de fierté pour le peuple mauricien, et il ne fait aucun doute que cette nouvelle touche tous nos compatriotes. En cette période difficile, il est essentiel que nous nous mettions rapidement au travail, avec les partenaires de cette industrie, et mettions en œuvre les mesures nécessaires pour sauver la compagnie nationale », ajoute Sattar Hajee Abdoula.

Les administrateurs travaillent avec la direction afin d’assurer qu’Air Mauritius continue à fonctionner tout en élaborant un plan pour une reprise graduelle de ses opérations. Air Mauritius continuera à assurer les vols humanitaires pour rapatrier des voyageurs bloqués, incluant des Mauriciens, et pour transporter du matériel médical.

La nouvelle politique de réservation flexible, publiée sur le site internet de la compagnie, est toujours valable pour les clients qui ont réservé des billets ou qui détiennent des bons pour des déplacements à venir. Toutefois, les clients doivent savoir que la reprise des vols est sujette à une évolution favorable de la situation du Covid-19 et à la levée des restrictions par les autorités.

Nous serons en mesure de vous communiquer de plus amples informations au fur et à mesure que nous avancerons dans nos travaux.

Sattar Hajee Abdoula, FCA
Arvindsingh K. Gokhool, FCCA

Ce communiqué est publié conformément au Listing Rule 11.3 et au Securities Act de 2005.

24 avril 2020